



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO MC-GE94075 VALABLE JUSQU'AU 16/05/2027

ÉDITÉ LE 18/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/06/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2012B00611

Siret : 752 085 258 00032

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 6545060-1

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58709885

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 58709885

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : SERVICE ENERGIE ENVIRONNEMENT S.2.E.

RUE JEAN MONNET
14460 COLOMBELLES

Téléphone : 02 31 94 14 33

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@s2e-eco.fr

Responsabilité légale :

LAMRI MALEK GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 28

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/07/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/10/2025
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	15/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/05/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	02/10/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/07/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	15/05/2025
o Ventilation mécanique	15/05/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	15/05/2025
o Fenêtres de toit	15/05/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/05/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	15/05/2025
o Isolation des combles perdus	15/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.